
ANNULÉE - Transmission de patrimoine d'une personne célibataire et sans enfant

Le 07 juillet 2020



La Chambre des Notaires de Paris devait organiser une conférence publique le **mardi 7 juillet 2020 à 19h** sur le thème : "**Transmission de patrimoine d'une personne célibataire et sans enfant**".

Cette conférence est annulée en raison de la crise sanitaire.

Nous vous invitons à assister à la visioconférence qui sera donnée par deux notaires du Grand Paris ce jeudi à 18h30. Inscrivez-vous en ligne **en cliquant ici**.